

**INSTITUT DES TECHNOLOGIES, DES ARTS
ET DE LA COMMUNICATION**

Rencontre des représentant(e)s de classe 2023 – 2024

COMPTE RENDU

Lundi 4 décembre et Mercredi 6 décembre 2023 (Teams)

Présences :

Claudia Fortier	Directrice adjointe ITAC
Karine Doyon	Responsable des services administratifs ITAC
Josée Vallière	Agente de soutien ITAC

Joël Diab	Animation 3D
Tibou Ly	Animation 3D
Elliott Martin	Arts numériques
Isabelle Bessette	Techniques de médias et communications numériques
David Corrigan	Design graphique
Marianne Major	Design graphique
Marie-Soleil Torkarsky	Design graphique
Maya Skabard	Production télévisuelle
Mailka Bédard	Production télévisuelle
Abdul Magib Biteye	Programmation informatique
Ulrich Romeo Ngniaba	Programmation informatique
Mohammed Salah Haouam	Programmation informatique
Issam Bouzaffour	Programmation informatique
Ronaldo Harold Tedja Kouagaing	Programmation informatique
Fabrice Tchata	Programmation informatique
Joël Arthur Kouadio Ndri	Soutien technique en informatique
Stéphane St-Pierre	Techniques des systèmes informatiques
Daniel Bourcier Blake	TSI – Cybersécurité et réseautique

Invités :	Sophie Pomerleau	Superviseure des opérations, Philanthropie et Diplômés
	Yannick Guimond	SPÉE, Bureau des admissions

1. Mot de bienvenue

Claudia Fortier, directrice adjointe de l'ITAC, souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

2. Présentation des membres

Tour de table afin que les membres administratifs se présente, les invités et les étudiants.

3. Adoption de l'ordre du jour

4 décembre 2023

Propose : Claudia Fortier

Adopté à l'unanimité

Appui : Karine Doyon

6 décembre 2023

Propose : Malika Bédard

Adopté à l'unanimité

Appui : Mohammed Salah Haouam

4. Sophie Pomerleau – COOP

Madame Sophie Pomerleau, superviseure des opérations, service COOP/Placement emploi est présente pour répondre aux questions des étudiants et présenter la plateforme pour les étudiants de leurs services.

Pour plus d'informations : <https://www.collegelacite.ca/placement-cooperatif>

Endroit : B-1015

Téléphone : 613-742-2493, poste 2477

5. Yannick Guimond - SPÉE

À l'ITAC nous avons maintenant deux spécialiste expérience étudiant : Benjamin Romero et Yannick Guimond.

Aujourd'hui, Monsieur Yannick Guimond est présent pour répondre aux étudiants concernant le volet des dossiers étudiants (inscriptions, règlements des frais, horaires, etc.).

Pour joindre les spécialistes, vous devez obligatoirement remplir le formulaire suivant en vous **assurant de choisir l'Institut des technologies, des arts et de la communication** : <https://bit.ly/3y8hUqh>

Pour prendre un rendez-vous avec eux, vous pouvez [consulter les plages horaires](#).

Les horaires de la session d'hiver seront disponibles le 22 décembre et pour y accéder, vous devez avoir payé vos frais de scolarité ou du moins avoir fait complété votre entente de paiement.

19 janvier 2024 : Date limite du dernier versement des frais d'études de l'hiver 2024 pour tout étudiant qui a complété une entente de paiement. Des frais de retard sont ajoutés au dossier après cette date d'échéance.

6. Rapport de la direction adjointe

I. Fin de session :

a) Directive – Plagiat

<https://www.collegelacite.ca/directives-pedagogiques/integrite-scolaire>

Important de relire la directive pédagogique concernant le plagiat. Mesures sérieuses qui peut porter à conséquence.

b) Date de fin de session – 17 décembre :

La session d'hiver se termine dimanche le 17 décembre. Tous les examens doivent avoir eu lieu.

c) Dépôt des notes finales – 22 décembre :

Le dépôt des notes finales au système se fera au plus tard vendredi le 22 décembre pour tous les cours sauf exceptions.

d) Dates DR et examens sommatifs – 18 au 22 décembre 2023 et du 3 au 7 janvier 2024 :

Droit de reprise (DR) :

- ✚ Si vous avez échouer votre cours à 5 % et moins de la note de passage, vous aurez droit à un examen de reprise pour l'ensemble de votre cours. Votre professeur communiquera avec vous pour vous convoquer à votre examen et vous devez être disponible entre le 18 et le 22 décembre 2023 ainsi que du 3 au 7 janvier 2024.

Évaluations sommatives :

- ✚ Dans le cas où un étudiant a été absent pour une évaluation de pondération de 15 % et moins, le professeur détermine si l'étudiant doit reprendre l'évaluation ou si la note sera majorée.
 - Si un étudiant est absent à son droit de reprise, il obtient une note d'échec (EC) pour le cours.
- ✚ Dans le cas où un étudiant a été absent pour une évaluation prévue de pondération supérieure à 15 % les modalités d'évaluation de reprise suivantes s'appliquent :

- Un étudiant ayant des circonstances exceptionnelles (par exemple, décès dans la famille, maladie grave) pourra bénéficier d'évaluations de reprise pour les cours manqués. Les voyages récréatifs ou vacances ne sont pas considérés comme des circonstances exceptionnelles. L'étudiant doit avertir le professeur de son absence avant le début d'une évaluation prévue au tableau chronologique.
- Si un étudiant est absent à son évaluation de reprise, il obtient une note de zéro à cette évaluation.
- Un étudiant peut faire au maximum 3 évaluations de reprise par mois sauf pour des circonstances exceptionnelles.

II. Sessions d'hiver 2024 – débute le 8 janvier

La session d'hiver est du 8 janvier au 21 avril 2024. Une petite pause de 3 semaines entre les deux sessions (automne / hiver).

Semaine d'études du 19 au 25 février 2024.

III. Service de la Boussole

<https://www.collegelacite.ca/services-aux-etudiants>

Que tu éprouves des problèmes de santé mentale, que tu te remettes en question, que tu souhaites discuter franchement et ouvertement, ou encore qu'un handicap fasse en sorte que tu nécessites des mesures d'accommodement académique, La Boussole saura t'appuyer afin d'identifier des solutions.

6. Tour de table

Un tour de table avec les étudiants présents afin de s'assurer que la fin de session se passe bien.

7. Prochaines rencontres

Les prochaines rencontres auront lieu en février 2024.

8. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 13 h.